

Communiqué de presse

Date: 26 mars 2014

Embargo: ---

Mark Branson est le nouveau directeur de la FINMA

Le conseil d'administration de la FINMA a élu à l'unanimité Mark Branson nouveau directeur de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le Conseil fédéral a approuvé ce choix aujourd'hui même. Directeur par intérim de la FINMA depuis le 1^{er} février 2014, Mark Branson prendra ses nouvelles fonctions dès le 1^{er} avril 2014. La FINMA annonce également des changements dans l'organisation et la composition de la direction.

Mark Branson prendra dès le 1^{er} avril la succession de Patrick Raaflaub. En tant que chef de la division Banques, Mark Branson siège à la direction de la FINMA depuis 2010. Depuis février 2013, il assurait en outre la suppléance du directeur (cf. CV de Mark Branson), puis, par intérim, la direction opérationnelle de la FINMA depuis le 1^{er} février 2014.

« Au poste de chef de la surveillance des banques, Mark Branson a démontré qu'il réunissait toutes les qualités requises pour occuper le poste de directeur de la FINMA », déclare **Anne Héritier Lachat, présidente du conseil d'administration de la FINMA**. « En tant que membre de la direction, il a participé, au cours des quatre dernières années, à d'importants projets de la FINMA, tant au niveau des différents domaines de surveillance qu'à celui des comités internationaux, étant ainsi parfaitement au fait de ce qui occupe actuellement la FINMA. Mark Branson a convaincu le conseil d'administration de la FINMA aussi bien par ses compétences que par sa grande expérience sur les scènes nationale et internationale. Ce sera pour nous un plaisir que de continuer à travailler avec lui. »

Mark Branson a commenté son élection par ces termes : « Je remercie le conseil d'administration de la FINMA ainsi que le Conseil fédéral de la confiance qu'ils m'accordent. Au cours des dernières années, la FINMA a réussi à se mettre en place et à s'établir malgré un environnement difficile. C'est avec intérêt que j'envisage les prochains défis que j'aurai à relever avec les collaborateurs de la FINMA et mes collègues de la direction. Je vais tout mettre en œuvre pour que la FINMA continue à remplir les missions qui lui ont été confiées. »

La préparation de la relève au poste de directeur de la FINMA était depuis longtemps un des sujets auxquels se consacrait le comité des nominations du conseil d'administration de la FINMA. Le comité des nominations s'est entretenu au cours de l'année 2013 sur différents candidats, tant internes qu'ex-

Référence : b102255-0000023

ternes. Mark Branson était dès le début le favori en raison de sa grande expérience ainsi que pour des raisons de continuité stratégique au sein de l'autorité. En décembre 2013, il a ainsi été élu à l'unanimité directeur de la FINMA par le conseil d'administration. Le Conseil fédéral a confirmé aujourd'hui le choix du conseil d'administration.

Yann Wermeille quitte la FINMA

Yann Wermeille, chef de la division Marchés, va quitter la FINMA pour assurer une fonction dirigeante dans une nouvelle société de la branche financière. Il remettra la direction de sa division au 1^{er} avril 2014. Jusqu'à la fin du mois d'avril, il veillera à une transmission sans accroc des affaires au sein de la FINMA. Yann Wermeille travaillait pour la Commission fédérale des banques (CFB) depuis 2006 et pour la FINMA depuis sa création en 2009. Depuis mars 2011, il faisait partie de la direction de la FINMA. **Mark Branson** remercie Yann Wermeille : « Sous la direction de Yann Wermeille, la surveillance dans les domaines de l'infrastructure des marchés financiers, de la gestion des actifs et de la lutte contre le blanchiment d'argent s'est renforcée et professionnalisée. Yann Wermeille cherche désormais un nouveau défi où exercer ses talents pour mettre sur pied de nouvelles structures. Nous regrettons vivement sa décision de quitter la FINMA, mais lui souhaitons tout de bon pour ses nouveaux projets. »

Yann Wermeille a déclaré : « J'ai vraiment apprécié les expériences que j'ai pu faire dans la surveillance des marchés financiers durant cette période passionnante. Contribuer, avec mes collègues, à la mise en place d'une nouvelle autorité fut pour moi une source de motivation constante. Après les résultats que nous avons obtenus ensemble, il est temps pour moi de relever de nouveaux défis ailleurs. »

Le conseil d'administration de la FINMA nomme de nouveaux membres à la direction

Le conseil d'administration a nommé Léonard Bôle (né en 1973) et Michael Loretan (né en 1965) à la direction pour prendre la suite de Yann Wermeille. La division Marchés sera scindée en deux branches. La nouvelle division Asset Management se focalisera sur l'autorisation et la surveillance des gestionnaires d'actifs et des placements collectifs de capitaux, alors que la nouvelle division Marchés couvrira la surveillance des infrastructures des marchés financiers ainsi que la lutte contre le blanchiment d'argent, les organismes d'autorégulation, les intermédiaires financiers directement soumis et les sociétés d'audit.

Entré à la CFB en 2004, Léonard Bôle est ensuite passé à la FINMA où, depuis 2009, il dirige le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent. Le 1^{er} avril 2014, il prendra la direction de la nouvelle division Marchés ainsi que, par intérim, de la nouvelle division Asset Management. Ce poste reviendra ensuite à Michael Loretan, dès qu'aura été désigné son successeur à la fonction de chef de la surveillance de Credit Suisse qu'il occupe aujourd'hui. Michael Loretan est entré à la FINMA en 2011, après avoir exercé diverses fonctions de management dans le secteur de la finance.

Référence : b102255-0000023

La FINMA reporte sa conférence de presse annuelle

La conférence de presse annuelle prévue pour mardi 1^{er} avril 2014 est reportée. Le rapport annuel et les comptes annuels de la FINMA seront publiés comme prévu le 1^{er} avril 2014.

Contact

Tobias Lux, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 91 71, tobias.lux@finma.ch